

Les Harkis

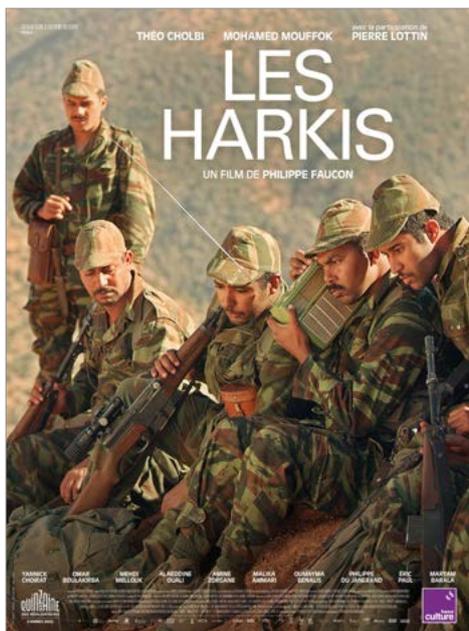
un film de Philippe Faucon

Dossier pédagogique

 zéro de
conduite
.net



Quinze ans après le remarquable *La Trahison* (2005) qui mettait en lumière la situation particulière des "appelés musulmans" dans l'armée française, le cinéaste Philippe Faucon revient à la Guerre d'Algérie en abordant cette fois un des aspects les plus douloureux du conflit : le destin des harkis, ces troupes supplétives de l'armée française prises au piège de leur allégeance à la puissance coloniale. Suivant au plus près le quotidien d'une unité combattante sur les trois dernières années du conflit (de 1959 à 1962), le film prend le temps d'explorer la diversité des origines et des trajectoires derrière le terme générique de "harkis" et de documenter l'engrenage qui mena à l'abandon par l'armée française de ses troupes supplétives. Fidèle à sa méthode (rigueur de l'approche historique, richesse de l'écriture scénaristique, refus du spectaculaire), Philippe Faucon livre avec *Les Harkis* un film aussi prenant que pédagogique sur un épisode de la Guerre d'Algérie dont le cinéma s'était jusqu'ici prudemment tenu à distance.



LES HARKIS

Un film de Philippe Faucon

Avec : Théo Cholbi, Mohamed Mouffok, Pierre Lottin...

Durée : 80 mn

Fin des années 50, début des années 60, la guerre d'Algérie se prolonge. Salah, Kaddour et d'autres jeunes Algériens sans ressources rejoignent l'armée française, en tant que harkis. À leur tête, le lieutenant Pascal. L'issue du conflit laisse prévoir l'indépendance prochaine de l'Algérie. Le sort des harkis paraît très incertain. Pascal s'oppose à sa hiérarchie pour obtenir le rapatriement en France de tous les hommes de son unité.

AU CINÉMA LE 12 OCTOBRE 2022

SOMMAIRE DU DOSSIER

Entretien avec Philippe Faucon p. 3

Repères historiques p. 7

Dans les programmes p. 9

Fiches d'activité p. 10

Corrigés p. 15

Organiser une séance scolaire p. 18

Entretien avec Philippe Faucon

L'auteur de *Samia* (2000), *La Désintégration* (2012) et *Fatima* (2015) revient sur les raisons qui l'ont poussé à consacrer un nouveau récit historique à la Guerre d'Algérie, quinze ans après *La Trahison*. *Propos extraits du dossier de presse du film © Pyramide Distribution*

Plus de quinze ans après *La Trahison*, vous revenez sur « les événements d'Algérie » pour reprendre l'expression du gouvernement français de l'époque. Quelles raisons personnelles et/ou artistiques ont motivé ce film ?

Je suis né pendant la guerre. Comme beaucoup d'autres de ma génération, nés de parents qui l'ont vécue et en ont été profondément marqués, nous avons hérité de quelque chose qui s'est transmis sans toujours avoir été exprimé. Nous avons ensuite grandi et rencontré d'autres jeunes de nos âges, héritiers eux aussi de quelque chose de très à vif et très antagoniste autour de la mémoire de la guerre, que ce soient les enfants d'anciens harkis ou ceux marqués par les souffrances subies pour la cause de l'indépendance de l'Algérie.

Qu'est-ce que cette période enfouie, plus ou moins volontairement oubliée, peut dire des débats sur « l'immigration et l'intégration » qui traversent aujourd'hui encore le débat public et politique ?

L'histoire de la société française est depuis toujours faite de multiples croisements. Entre autres, elle est liée par la force des choses à celles des gens descendants de parents venus des pays où la France a été présente. Aujourd'hui, on voit se raviver les discours du repli sur soi et même les mythes d'une France originelle. On en est arrivé à entendre dire que Mohamed n'est pas un prénom français et qu'il faudrait favoriser l'intégration en prénommant nos enfants autrement (comme ça s'est d'ailleurs produit pour la 1^{ère} génération d'enfants de harkis nés en France). C'est bien sûr occulter que Mohamed est de fait un prénom depuis très longtemps entré dans l'histoire de

France par le sang versé et participant de la société française par le travail apporté, par les enfants élevés.

Peut-on parler de mensonge d'État de la France vis-à-vis des harkis ?

Je crois malheureusement que le mot peut se justifier, si on fait un relevé des déclarations faites au plus haut niveau de l'État entre 1958 et 1962.

Vous montrez que l'entraînement des harkis était sommaire. Un des protagonistes dit qu'ils étaient envoyés au premier rang des combats, comme des remparts humains pour les Français de souche.

Disons que pour un nombre important, c'était des fellahs (des paysans), qui du fait de la guerre n'avaient plus de moyens de vivre et qui ont dû apprendre le maniement des armes. Lorsque la mère de Salah lui dit : « Ils envoient nos hommes les premiers, parce qu'ils cherchent à épargner les leurs », il y a sans doute aussi, s'ajoutant à sa perception de la guerre en cours, le souvenir des guerres précédentes de la France. De fait, pour certains cadres de l'armée (et je précise bien : pour certains), les harkis ont sans doute été des soldats dont la perte comptait moins que d'autres. J'ai le souvenir d'une lecture où un officier s'indigne et doit insister parce que, réclamant un moyen d'évacuer des blessés, on lui demande de préciser s'il s'agit de militaires français ou de harkis. On ne veut pas risquer la perte d'un hélicoptère ou d'un équipage pour évacuer des supplétifs.

Comment avez-vous construit le scénario ? Quelles étaient ses ambitions ?

Le scénario est construit autour de cet événement effec-





tivement porteur d'une tragédie annoncée : on a armé des gens contre d'autres, qu'on a ainsi enfermés dans une situation très risquée pour eux. Puis, quand il s'est avéré que ces gens représentaient, avec leurs familles, un trop grand nombre de personnes à faire venir et installer en France (s'ajoutant à l'exode des Européens d'Algérie), alors on a tenté de restreindre ce nombre. Mais pour dire les choses aussi dans leur complexité, on ne doit pas occulter que l'une des causes, certainement importante, de l'engagement des harkis côté français (en dehors des raisons de survie, de non-choix ou parfois d'adhésion) a été les violences de certains éléments du F.L.N., qui ont poussé beaucoup d'Algériens à rejoindre les harkas après l'assassinat de proches. Et on ne doit pas non plus occulter que les harkis ont été, pour certains d'entre eux, des instruments parfois zélés de la répression.

Avez-vous fait des recherches ? Recueilli des témoignages de témoins de cette époque ?

Oui. Déjà au moment de l'écriture de *La Trahison*. Mais évidemment, beaucoup d'écrits, de témoignages, restent marqués passionnellement et idéologiquement, dans les deux camps.

Ce film court sur les trois dernières années du conflit et vous y apportez une chronologie assez précise. Pour quelles raisons ?

Lorsque le film commence, on est en septembre 1959. Les personnages du film intègrent une harka. On les arme. Le 16 septembre, le général De Gaulle évoque pour la première fois le principe de l'autodétermination. Dans la 2^{ème} partie du film, on est en juin 1960. Des émissaires français rencontrent à Melun des représentants du F.L.N. pour des tentatives de pourparlers. Les supérieurs du lieutenant Pascal l'envoient dans le « bled », pour soustraire ses harkis aux rumeurs qui circulent. Un peu auparavant, De Gaulle a parlé pour la première fois de « l'Algérie algérienne ». Dans la 3^{ème} partie, on est en 1962. Le cessez-le-feu a été signé. Les harkis sont désarmés. Le choix fait trois ans auparavant (contraint, pour certains)

se transforme en piège.

Il y a un côté tragédie inéluctable dans votre manière de raconter cette histoire.

Oui. Historiquement, il y a une tragédie qui se met en place, avec ses causes et ses conséquences. Et d'un point de vue de récit et d'écriture, il y a ce qui est propre à la narration cinématographique, ce que fait circuler, parfois secrètement et fortement, telle image que l'on monte

en rencontre avec telle autre, ou telle séquence à la suite de telle autre. Je pense que, d'un point de vue formel, quelque chose agit, qui « tend » le film comme un mécanisme, à plusieurs niveaux, par les moyens du montage. Un peu peut-être d'ailleurs comme dans *La Désintégration*.

Vous faites le choix de refuser tout romanesque. Vous ne dégagez que peu de figures motrices dans la narration, préférant filmer un groupe d'harkis ? Pourquoi ?

C'est une histoire d'hommes pris dans la guerre. Et concernant les harkis, d'hommes pris dans un piège qu'ils sentent se refermer sur eux. Ceux qui les ont côtoyés pendant cette époque les ont

souvent décrits comme des « blocs de silence ». Tous existent comme personnages dans le film, mais avec peu de traits, car chacun est dans un repli sur soi. Il y a peu de place pour l'épanchement.

Trois figures structurent le scénario : Salah, qui finira par crier « Vive l'Algérie » ; Pascal, jeune lieutenant français, idéaliste et lucide ; et enfin Krimou, un fellagha devenu harki et envoyé sous couverture dans les rangs de ses anciens amis... comment les avez-vous choisies et construites ?

Ce sont trois figures représentatives. Disons qu'il y en a aussi une 4^{ème}, celle de Kaddour, qui s'enrôle en même temps que Salah, pour des raisons identiques, mais finira, lui, égorgé. Salah et Kaddour se sont engagés sans conviction pro-française très ancrée, par nécessité de survie. Sans l'avoir suffisamment mesuré, ils se retrouvent dans une situation qui les met en porte-à-faux vis-à-vis

C'est une histoire d'hommes pris dans la guerre. Et concernant les harkis, d'hommes pris dans un piège qu'ils sentent se refermer sur eux.

des populations civiles algériennes, qui les voient maintenant comme les instruments des répressions qu'elles subissent de la part de l'armée française. La nécessité de faire vivre leur famille fait qu'ils anesthésient toute pensée en eux. Comme pour beaucoup d'autres, la prise de conscience est tardive et au terme de leurs itinéraires, Kaddour sera victime de la colère aveugle engendrée par les années d'oppression subies. Salah seul parvient à l'émancipation.

La plupart des personnages du film sont dans une confrontation à eux-mêmes, du fait de la guerre ou du camp qu'ils ont choisi. C'est aussi le cas de Krimou, qui est dans une dualité encore plus particulière, du fait qu'il a parlé sous la torture et que son ralliement au commando a été la seule issue de survie possible après sa trahison. (C'est une situation qui n'était pas rare à l'époque : certains commandos de chasse « musulmans » - dont le fameux « commando Georges » - étaient presque entièrement constitués d'ex-fellaghas « ralliés », dont certains dans des conditions similaires à celles de Krimou). Par la suite, Krimou doit parler à des villageois, pour les convaincre que les hommes du commando sont des combattants indépendantistes venus du Maroc.

De fait, il doit tromper ces gens. Il le fait parce qu'il n'a plus le choix. Comme tous les « ralliés », qu'ils le soient de gré ou de force, pour sa survie, il ne peut désormais que vouloir la victoire de la France. Mais en même temps, pour tromper les villageois, il est amené à utiliser des mots qui sont ceux auxquels il croyait autrefois, mais qu'il a reniés. Plus encore que la plupart des autres hommes du commando, Krimou est dans une situation de véritable schizophrénie.

Pascal, comme presque tous les jeunes Français de sa génération, se retrouve pris au piège de la guerre, dans un pays inconnu. Il vit les événements à son niveau, les juge avec ses moyens, faisant ce qu'il peut pour ne pas se dissoudre dans un contexte de violence, de confusion, de folie et de tensions très oppressant. Son moment de

vérité intervient au paroxysme de la situation dramatique dans laquelle se retrouvent pris les hommes avec qui il a vécu cette période de guerre.

Vous filmez les tortures, répondant à une sorte de vérité historique qui aujourd'hui encore les minore pour ne pas dire les dénie.

Je ne crois pas que l'usage de la torture par l'armée française soit aujourd'hui réellement contesté, à part de façon très résiduelle. Les antagonismes qui ne s'éteignent pas portent plutôt sur le fait que la violence a été pratiquée par les deux camps et que l'on continue à se

jeter à la figure des massacres, des exactions, des crimes. Aborder cette époque à l'écran suppose d'aborder une période d'une pratique extrême de la violence. Les questions qui se posent alors sont : vers quelle représentation de cette violence veut-on aller (si on décide de ne pas l'occulter) et pourquoi ?

Le film s'ouvre sur la tête décapitée d'un harki. Pourquoi choisir cette séquence d'ouverture ?

Je pense que cette séquence permet d'être, avec un effet d'immédiat, dans la violence de la guerre, avec ce qu'elle a de cyclique, comme une spirale d'horreur : il est possible que la violence infligée

ici soit une réponse cruelle à d'autres violences subies (l'homme décapité appartenait à un commando que l'on verra précisément torturer). Et cette violence aveugle que l'on inflige à ses parents va en entraîner de nouvelles, par contrecoup : son jeune frère va le remplacer au sein de ce commando.

Le côté acéré (plan fixes, alternance plans larges et gros plans) de la mise en scène confère une véritable tension et nervosité au récit. Renchéri par l'absence de musique. On en revient à cette idée de non romanesque...

Paradoxalement, le plan fixe peut permettre une « mobilité » particulière - en effet génératrice de tension et de nervosité apportées à la séquence - , car il permet de

Aborder cette époque à l'écran suppose d'aborder une période extrême de la violence.





travailler le montage. Ce que permet beaucoup moins le plan en mouvement, car lorsqu'on décide d'un mouvement, ce n'est en principe pas pour couper dedans ensuite. Aujourd'hui, on vit une telle pratique de hachis d'images que ça se fait parfois, mais de mon point de vue, c'est horrible. Il peut être également intéressant ou justifié de tourner en plans mobiles (je l'ai aussi fait dans le film, par exemple pour la séquence dans la bergerie, quand le commando fait sortir les moutons pour demander aux fellaghas cachés de sortir de leur trou), mais alors il faut que toute la tension et l'énergie du plan soient trouvées et inscrites dès la prise de vue. Ça demande plus de répétitions, plus de temps. Il n'y a en effet pas de musique à l'intérieur du film, on reste dans l'âpreté du récit et la nudité des images et des sons, suivant un principe d'esthétique propre au film. Les sons et les images peuvent d'ailleurs avoir des beautés qui quelquefois n'en appellent pas d'autres.

Votre manière de filmer en plans fixes les "combats" revêt un côté testimonial quasi documentaire...

Filmer les combats demande de trouver les moyens d'un réalisme qui ne soit pas ceux d'un spectacle de la violence ou d'une déréalisation de la guerre, type jeu vidéo.

Le film rappelle les tractations de l'armée pour limiter le nombre d'arrivées en métropole, obéissant ainsi aux directives du gouvernement de De Gaulle. Vous rappelez l'hypocrisie funeste de ces dossiers de rapatriement que les harkis devaient remplir en français, eux qui pour la plupart ne savaient pas écrire notre langue.

Ce fait est rapporté par exemple par le Général François Meyer dans son livre « Pour l'honneur... avec les harkis ». Il raconte cette raison, qui à l'époque semble ne pas avoir été très mesurée (on ne voudrait pas avancer autre chose), du piège qui s'est refermé sur ces hommes, en grande majorité analphabètes, qui, une fois désarmés, démobilisés et renvoyés dans leurs villages, se sont trou-

vés en grand nombre dans l'incapacité de répondre par eux-mêmes aux exigences administratives du plan de rapatriement, après avoir été séparés des officiers qui auraient pu les y aider. Le Général Meyer pointe le fait que le commandement ne se soit pas étonné que, pour toute l'Algérie, seulement 1500 dossiers de demandes de rapatriements aient été transmis. Des archives montrent

par ailleurs qu'au niveau du gouvernement on évalue, à partir de ce nombre, que les rapatriements ne représenteront pas un volume trop important. Le général François Meyer est l'un de ces quelques officiers (il était alors lieutenant) qui ont choisi de rester jusqu'au bout au contact de leurs hommes, pour accompagner leur embarquement dans le cadre du plan officiel de rapatriement, quand d'autres, doutant de ce plan, ont préféré faire le choix de rapatriements clandestins.

Est-il possible d'aborder cette période sans prendre parti ? Êtes-vous conscient des débats que le film risque de susciter ? Les espérez-vous d'une certaine manière ?

Il ne s'agit pas de ne pas prendre parti, mais de trouver à dire la complexité, d'éviter les sim-

plismes, les manichéismes, d'exprimer le plus possible toutes les vérités. Ce qui n'est pas simple, car les vérités peuvent être multiples et rester en conflit. *La Trahison* est celui de mes films qui a suscité à sa sortie les débats les plus virulents (plus que *La Désintégration*, mais ce n'est pas si étonnant, car *La Trahison* se réfère à une tragédie encore proche, qui avait concerné en France des millions de personnes, tandis que *La Désintégration* évoquait un événement qui paraissait, à sa sortie, de l'ordre de la pure fiction). Les hommes qui ont vécu la Guerre d'Algérie ont aujourd'hui entre 80 et 90 ans. Je me rappelle que l'un d'eux avait eu cette formule, au moment d'un débat autour de *La Trahison* : « La page de la Guerre d'Algérie ne doit pas être arrachée, mais il faut trouver à la tourner »

Repères historiques

À partir de 1834, l'Algérie est une « possession française » et, depuis juillet 1865, « l'indigène musulman est français ; néanmoins il continuera à être régi par la loi musulmane ». Lors des deux guerres mondiales de nombreux Algériens ont combattu sous le drapeau français. En 1944, ils sont membres du corps expéditionnaire et participent à la campagne d'Italie, au débarquement en Provence et à la libération de la France.

LES HARKIS, DE L'ENRÔLEMENT...

Au lendemain de l'insurrection du 1^{er} novembre 1954, l'armée française décide de lever des troupes supplétives pour rétablir l'ordre. Ces supplétifs sont rémunérés comme des civils, embauchés d'abord comme journaliers puis avec des contrats d'un mois renouvelables.

Cinq catégories de formations supplétives seront progressivement mises en place, qui auront mobilisé au moins 200 000 hommes (selon les estimations des historiens) tout au long de la guerre. Les harkis (de « harka », « mouvement » en arabe) forment la plus nombreuse. À partir de 1962, le terme « harki » sera utilisé pour désigner tous les supplétifs sans distinction.

- Janvier 1955 : création des Groupes mobiles de police rurale (GMPR) qui deviendront ensuite les Groupes mobiles de sécurité (GMS).
- Septembre 1955 : création des Sections administratives spécialisées (SAS). Une SAS est une antenne locale d'une sous-préfecture, dirigée par un officier des Affaires algériennes, secondé par une section de garde, les moghaznis. La mission des SAS est d'améliorer les conditions de vie de la population et d'empêcher les ralliements au FLN.
- Août 1956 : création des harkas et des Groupes d'autodéfense (GAD).
- 4 juin 1958 : au balcon du Gouvernement général à Alger, le général de Gaulle proclame : « Je vous ai compris ! [...] Je déclare, qu'à partir d'aujourd'hui, la France considère que, dans toute l'Algérie, il n'y a qu'une seule catégorie d'habitants : il n'y a que des Français à part entière, avec les mêmes droits et les mêmes devoirs. »
- 4 juillet 1958 : tous les habitants d'Algérie sont déclarés citoyens français.
- Septembre 1958 : les effectifs des harkis atteignent près de 28 000 hommes.
- Octobre et décembre 1961 : décrets définissant le statut des harkis.
- Février 1962 : dissolution officielle des SAS.
- 8 mars 1962 : Pierre Messmer, ministre des Armées, annonce que les harkis peuvent choisir de s'engager dans l'armée, avoir un contrat de 6 mois pour un emploi civil dans l'armée ou être licenciés avec une prime.
- 18 mars 1962 : signature des accords d'Évian.
- 1^{er} juillet 1962 : l'Algérie vote pour son indépendance lors d'un référendum d'autodétermination.

À L'ABANDON

La signature des accords d'Évian sonne le glas des forces supplétives : considérés comme des civils armés et futurs citoyens algériens (au contraire des Français d'Algérie, les « pieds-noirs »), les harkis sont désarmés et renvoyés chez eux. Craignant à juste titre les représailles de la population et du nouveau régime qui les considèrent comme des traîtres, ils sont nombreux à demander à rejoindre la France avec leur famille. Environ 40 000 personnes sont évacuées par l'armée française, autant rejoignent la métropole par des filières clandestines.

- 15 juin 1962 : ouverture en France du premier camp pour harkis ; près de 42 000 personnes passeront par ces camps d'internement militaires.
- 4 juillet 1962 : début des massacres des harkis en Algérie. On estime que ces massacres ont fait entre 60 000 et 80 000 victimes.
- 1963 : mise en place de 75 hameaux de forestage dans le sud de la France pour accueillir les harkis

et leurs familles ; les harkis sont salariés de l'Office national des forêts pour des missions de protection de l'environnement.

- Décembre 1965 : début des manifestations des harkis contre leurs conditions de vie dans les camps.
- 9 décembre 1974 : la carte du combattant est accordée à « ceux qui ont pris part aux opérations effectuées en Afrique du Nord entre le 1er janvier 1952 et le 2 juillet 1962 ».
- Décembre 1976 : fermeture du dernier camp de harkis.
- 15 octobre 1983 : les enfants de harkis prennent part à la Marche pour l'égalité et contre le racisme.

AVANT UNE LENTE RECONNAISSANCE

- 25 novembre 2001 : le président Jacques Chirac institue une Journée d'hommage aux harkis, fixée le 25 septembre. Il déclare que « les massacres commis en 1962, frappant les militaires comme les civils, les femmes comme les enfants, laisseront pour toujours l'empreinte de la barbarie. Ils doivent être reconnus ».
- 14 avril 2011 : le président Nicolas Sarkozy reconnaît officiellement la « responsabilité de la France dans l'abandon des harkis ».
- 25 septembre 2016 : le président François Hollande reconnaît officiellement « les responsabilités des gouvernements français dans l'abandon des harkis, les massacres de ceux restés en Algérie et les conditions d'accueil inhumaines de ceux transférés en France ».
- En 2018, le Plan harkis débloque 40 millions d'euros sur quatre ans pour revaloriser notamment les pensions des anciens combattants et aider leurs descendants dans la précarité.
- Le 20 septembre 2021, le président Emmanuel Macron demande pardon « aux combattants abandonnés, à leurs familles qui ont subi les camps, la prison, le déni ».
- Le 23 février 2022 est promulguée la loi qui exprime la reconnaissance de la Nation envers les harkis, les moghaznis et les personnels des diverses formations supplétives et assimilés de statut civil de droit local qui ont servi la France en Algérie et qu'elle a « abandonnés » lors du processus d'indépendance de l'Algérie. La loi institue la « Commission nationale indépendante de reconnaissance et de réparation des préjudices subis par les Harkis et les autres personnes rapatriées d'Algérie ».

Aujourd'hui, les harkis et leurs descendants représenteraient entre 500 000 et 800 000 personnes en France.



Reconstituer la tragédie des troupes supplétives de la guerre d'Algérie avec Les Harkis

Un film de Philippe Faucon

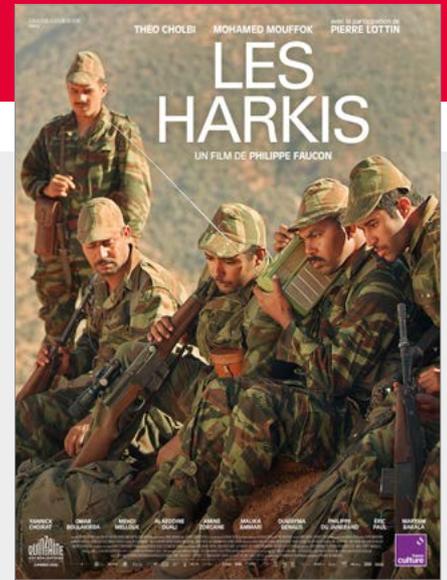
Type d'activité : Après le film

Durée : 2 h

En s'intéressant aux Algériens engagés volontaires auprès de la France pendant la guerre d'Algérie, Philippe Faucon aborde un sujet à la fois négligé et brûlant, encore source de tensions mémorielles de part et d'autre de la Méditerranée.

Son approche épurée et réfléchie, dans la continuité de son œuvre cinématographique, livre un film majeur sur cette question – et une œuvre désormais incontournable pour étudier aussi bien l'histoire que la mémoire du destin des harkis en classe de Terminale.

Discipline	Niveaux	Objets d'étude
Histoire Tronc commun	Terminale générale	Chapitre 3 – La France : une nouvelle place dans le monde Point de passage et d'ouverture : la guerre d'Algérie
HGGSP	Terminale générale	Thème 3 – Histoire et mémoires Axe 1, jalon 2 : Mémoires et histoire d'un conflit : la guerre d'Algérie
Histoire	Terminale STMG	Thème 3 : La France de 1945 à nos jours : une démocratie Sujet d'étude : la guerre d'Algérie.



Les Harkis

Un film de Philippe Faucon

Fin des années 50, début des années 60, la guerre d'Algérie se prolonge. Salah, Kaddour et d'autres jeunes Algériens sans ressources rejoignent l'armée française, en tant que harkis. Á leur tête, le lieutenant Pascal. L'issue du conflit laisse prévoir l'indépendance prochaine de l'Algérie. Le sort des harkis paraît très incertain. Pascal s'oppose à sa hiérarchie pour obtenir le rapatriement en France de tous les hommes de son unité.

1/ Qu'est-ce qu'un harki ? Appuyez-vous sur la définition proposée en ouverture du film.

2/ Quels arguments sont avancés par les autorités françaises pour convaincre les Algériens de s'engager comme harkis ? Appuyez-vous sur les extraits de dialogue ci-dessous.

LE COLONEL

« Jeunes Algériens qui venez de vous engager au côté de la France, aujourd'hui des terroristes manipulés par des pays étrangers ont apporté le malheur dans votre pays. Mais l'armée ne laissera pas des criminels troubler la paix de vos familles. L'armée a besoin de vous, de votre courage, de votre confiance envers la France pour combattre ces assassins. »

LE PRÉFET DU DÉPARTEMENT

« Habitants des douars [= groupements d'habitations fondés sur la parenté], à chaque fois que des fellaghas sont venus ils n'ont rien apporté de bon. Ils ont pris votre argent, ils ont pris vos fils, ils ont brûlé les récoltes. La France, elle, construit, elle instruit, elle ravitaille, elle soigne, elle donne du travail à vos jeunes. Aidez la France à bâtir une Algérie nouvelle, rangez-vous derrière l'armée française, l'armée de la pacification ! »

3/ Listez les différentes raisons ayant conduit des personnages du film à devenir harkis.

Pour illustrer votre propos, vous pouvez vous appuyer sur les photogrammes et l'extrait des dialogues suivants.



LIEUTENANT PASCAL : Pourquoi t'es devenu harki Mehdi ?

MEHDI : Le destin.

LE LIEUTENANT : Mektoub. D'accord mais pourquoi tu restes ?

SALAH (en arabe) : *Il demande pourquoi tu es avec la France. Tu ne parles même pas français. Les fellaghas sont des musulmans, comme toi.*

MEHDI : Les musulmans ne font pas ce que font les fellaghas. Je suis devenu harki parce qu'ils ont égorgé ma sœur et son mari. Ma sœur a eu le sein ouvert. Ils ont jeté leur corps sur la route. [...]

LE LIEUTENANT : Mais ce que font les Français contre les Algériens, c'est pareil. Qu'est-ce qu'il en pense, lui ?

MEHDI : Dieu jugera.

4/ Qu'est-ce qu'une harka ? Utilisez vos souvenirs du film et les photogrammes ci-dessous pour récapituler la nature et le but de leurs missions.



5/ Les harkis sont-ils des soldats comme les autres dans l'armée française ? Pensez aux scènes du film évoquant leur formation, la langue dans laquelle ils s'expriment, leur statut.

6/ Comment la population considère-t-elle les harkis ? Citez plusieurs exemples tirés du film.



7/ Relevez dans le film les différentes étapes et modalités de l'abandon des harkis par l'État français (construire un tableau). Vous pouvez vous appuyer sur la chronologie ci-dessous ainsi que sur l'extrait des dialogues du film.

CHRONOLOGIE SOMMAIRE DE LA GUERRE D'ALGÉRIE

(en rouge : les événements directement évoqués dans le film)

1^{er} novembre 1954. Début de l'insurrection algérienne.

1956. Le contingent français passe de 100 000 à 400 000 hommes.

Janvier 1957. « Bataille d'Alger ».

4 octobre 1958. Début de la V^{ème} République. De Gaulle en sera le premier président.

1959. Le « Plan Challe » durcit les opérations militaires et confie les plus violentes aux harkas.

16 septembre 1959. De Gaulle proclame le droit des Algériens à l'autodétermination.

Juin 1960. Tentatives de pourparlers entre le gouvernement français et le FLN.

18 mars 1962. Conclusion des accords d'Évian.

19 mars 1962. Proclamation du cessez-le-feu, qui met un terme à la guerre d'Algérie.

1er juillet 1962. 99,7% des Algériens votent pour l'indépendance.

Printemps-été 1962. Près de 500 000 français d'Algérie (souvent appelés « pieds-noirs ») quittent l'Algérie.

Été 1962. Massacre de 35 000 à 80 000 harkis par le FLN.

Le capitaine présente au lieutenant Pascal la situation en 1960

LE CAPITAIN : Lieutenant, des représentants du gouvernement ont entamé des pourparlers avec une délégation du FLN. J'ignore ce qu'ils ont à se dire mais je pense qu'il serait bon d'éviter que les harkis n'entendent parler de ça. Je vais donc vous envoyer crapahuter dans le bled histoire d'éloigner vos hommes des rumeurs qui circulent. Certains de vos supplétifs auront peut-être malgré tout des questions. Je compte sur vous pour dissiper les doutes et présenter les choses uniquement à notre avantage.

LE LIEUTENANT PASCAL : Mon capitaine, mes hommes me font confiance.

LE CAPITAIN : Et ils ont parfaitement raison. Ils n'ont aucune inquiétude à avoir quant à leur situation ou à leur avenir. Pour moi les ordres restent d'intensifier la lutte sur le terrain et d'en finir avec la rébellion. J'en déduis donc qu'il y a une volonté de la France de rester.

Extraits des dialogues du film *Les Harkis* de Philippe Faucon

8/ Justifiez l'expression « mensonge d'État » utilisée dans le dossier de presse pour qualifier l'attitude du gouvernement français vis-à-vis des harkis.

Peut-on parler de mensonge d'État de la France vis-à-vis des harkis ?

PHILIPPE FAUCON : Je crois malheureusement que le mot peut se justifier, si on fait un relevé des déclarations faites au plus haut niveau de l'État entre 1958 et 1962.

Extrait du dossier de presse du film *Les Harkis* © Pyramide distribution

9/ La question des harkis est encore aujourd'hui souvent passionnelle, tant en France qu'en Algérie. Pourquoi, d'après le film ? Vous pouvez compléter par une recherche dans votre manuel d'Histoire.

10/ Vous montrerez en quoi les choix artistiques de Philippe Faucon (mouvements de caméra, bande son, montage, personnages...) cherchent à reconstituer le plus objectivement possible l'histoire des harkis.



Éléments de correction

1/ Définition en début de film : un harki est un supplétif algérien de l'armée française entre 1954 et 1962, autrement dit un Algérien engagé volontaire aux côtés de la France.

2/ Dénonciation de l'attitude du FLN, dévastant les campagnes et soutenu par le Maroc, qui contraste avec la « mission civilisatrice » de la France ; vocabulaire choisi, qui ne désigne pas des belligérants mais des « terroristes », pas une guerre mais des « opérations de pacification » (la guerre d'Algérie a longtemps été une « guerre sans nom »).

3/ - Certains deviennent harkis par engagement familial traditionnel : Djilali est le fils d'un Algérien, ancien combattant naturalisé français 15 ans auparavant, et le frère d'un harki.

- Mais aussi par réaction face à la violence du FLN : Djilali s'engage après que son frère a été décapité par le FLN. Mehdi s'est engagé car le FLN a tué sa sœur et le mari de celle-ci.

- D'autres s'engagent par motivations économiques : Kaddour est un paysan endetté ; Salah cherche du travail.

- D'autres s'engagent encore sous la pression de l'armée française : Krimou, fellagha qui a trahi son camp sous la torture, n'a d'autre choix que de passer du côté des Français.

Les diverses raisons poussant des Algériens à entrer dans une harka montrent que certains n'avaient pas vraiment le choix. Quelques dialogues approfondissent ce point de vue, montrant une situation presque schizophrénique :

Exemple 1 : Un dialogue entre le lieutenant Pascal, Mehdi et Salah montre que les deux camps pratiquent une extrême violence, rendant le choix impossible entre le bien et le mal ; Mehdi en conclut : « Dieu jugera ». Salah dit à Pascal : « Tu ne peux pas être à ma place. ».

Exemple 2 : Discours de Krimou dans le village, qui se fait passer pour un fellagha, et qui reprend tous les arguments et valeurs auxquels il a lui-même adhéré et qu'il a dû rejeter sous la torture des Français. Sa situation est schizophrénique.

Au final, l'opposition entre les deux définitions qui ouvrent le film (celles de « harki » et celle de « fellagha ») est questionnée par l'ensemble du film, qui montre la complexité des situations individuelles du côté des harkis.

4/ Dans la définition de « harkis » donnée en début de film : les harkas (ou « mouvement » en arabe) sont des unités de combat. Discours du lieutenant Pascal : la harka guidera les soldats français sur le terrain et les aidera à combattre les hors la loi.

Les missions des harkis dans le film de Philippe Faucon	
Rôle des harkis	But
Guider sur le terrain (cf. discours du lieutenant Pascal)	Bénéficier de l'expertise d'Algériens dans une région très hostile et dans cette « guerre sans front »
Traduction des consignes françaises en algérien	Communiquer et faire obéir les populations locales
Encerclement d'un village (mechta)	Débusquer les fellaghas cachés dans le village
Torture (à la gégène ; en suspendant le prisonnier à une branche)	Avoir des renseignements sur l'ALN
Interrogatoires (ex : bergers dans Zone interdite) en langue algérienne	Démasquer des fellaghas
Manipulation de villageois : usurpation d'identité de fellaghas	Retrouver Youssef, chef/contact de l'ALN

Les harkas participent donc amplement à des missions violentes (cela correspond au contexte car le film débute en septembre 1959, soit un an après le début du plan Challe qui durcit les opérations militaires, et confie particulièrement les missions violentes à ces commandos).

5/ - La formation au tir au fusil telle que la montre le film est très sommaire, alors que les supplétifs sont bien souvent des paysans sans expérience des armes.

- La femme de Salah soutient que l'armée envoie les harkis en première ligne afin d'épargner des vies françaises. Si rien ne le prouve dans le film, on peut se rappeler ce qu'il est advenu des troupes indigènes pendant les deux guerres mondiales. Pour Philippe Faucon, les harkis sont encore une fois de la « chair à canon ».

- Plusieurs scènes du film montrent que beaucoup ne savent ni lire ni écrire le français, et que certains ne le parlent pas du tout : les consignes de Pascal sont toujours traduites en algérien par Ahmed.

- Le regroupement des familles de harkis près du poste français montre que ces soldats et leur entourage sont particulièrement menacés par le FLN.

6/ Plusieurs indices montrent dans le film que la population rejette les harkis :

- Des villageoises et leurs enfants évitent un harki à peine engagé. D'autres villageois les traitent de traîtres.



Éléments de correction

- Le fils de Kaddour est lapidé par les autres enfants, puis son père est égorgé par les hommes du village (selon la pratique du « sourire kabyle », punition infligée aux traîtres pendant la guerre d'Algérie).

- Dialogue Pascal / Salah / Mehdi : « les gens ont peur de l'uniforme français ».

Il y a une incompréhension vis-à-vis de l'engagement des harkis, même de la part d'un militaire français.

Le choix d'ouvrir le film par deux cartons qui font se succéder les définitions de « harki » et de « fellagha » montre que Philippe Faucon choisit de partir de l'opposition fondamentale entre les harkis engagés aux côtés de la France et les combattants de l'indépendance et leurs sympathisants.

7/

Étape diplomatique	Attitude de l'armée et de la France vis-à-vis des harkis
1959 : De Gaulle parle d'un droit à l'autodétermination de l'Algérie (16 septembre)	Le sort des harkis n'est pas encore évoqué.
1960 : pourparlers de De Gaulle avec le FLN (juin)	Les harkis ne sont informés sur le cessez-le-feu et l'accord sur l'autodétermination que par des rumeurs et en écoutant la radio marocaine (poste pris à des fellaghas). La hiérarchie ne fait que nier les informations, les réduire à de la propagande. Le lieutenant Pascal reçoit l'ordre d'éloigner les harkis pour ne pas les inquiéter.
1962 : accords d'Évian et cessez-le-feu (mars).	D'après le capitaine, le gouvernement français veut éviter un rapatriement général en France des harkis et de leur famille : rapatriement sélectif. Aucun argument véritable hormis celui de présumées difficultés d'adaptation de ces Algériens en France. Le lieutenant Pascal doit les encourager à opter pour un licenciement avec prime, qui les fera rester en Algérie, doublé d'aides financières. Seuls quelques rapatriements seront possibles, dans le cas de menaces très graves.
	Les demandes personnelles de rapatriement doivent être faites en remplissant un dossier en langue française, alors que presque aucun harki ne sait écrire le français.
	Possibilité de s'engager dans l'armée française, mais sans rapatriement de la famille.
	La hiérarchie éloigne le lieutenant Pascal et prétend vouloir recenser les harkis à rapatrier pour mieux subtiliser leurs armes et dissoudre la harka. Les supplétifs sont censés rentrer chez eux alors que c'est impossible sous peine d'être assassinés.
	Certains officiers, en désaccord avec cet abandon, organisent des « rapatriements sauvages » : les harkis et leur famille doivent parvenir seuls à Oran, où Pascal les fait évacuer clandestinement. Salah ne peut faire partir sa femme et sa fille.
	Cartons finaux : la France ne met en place un véritable rapatriement collectif qu'à l'été 1962.

8/ On peut parler de « mensonge d'État » dans la mesure où la France ne dit jamais la vérité aux harkis, et au contraire les assure jusqu'au bout de son soutien sans faille :

- Pourparlers de 1960, le lieutenant Pascal rappelle De Gaulle : « Venez à la France, elle ne vous trahira pas. »

- 1962 : le capitaine du film assure que la France n'abandonnera personne et que les accords d'Évian garantissent la sécurité des personnes : « Alors je vous rassure nous n'abandonnerons personne, et particulièrement ceux auxquels le FLN reprochera particulièrement de s'être engagés à nos côtés. ».

- Un capitaine dit que la France restera 3 ans supplémentaires en Algérie pour protéger les harkis.

La manière dont est désarmée, par la ruse, la harka du lieutenant Pascal, est emblématique de cette trahison.

Ainsi, au-delà d'une première impression d'uniformité du groupe de harkis, le film montre subtilement les différentes sensibilités et attitudes de ces engagés volontaires.

9/ - Côté français : histoire d'un abandon et d'un « mensonge d'État ». Cartons finaux du film : de 35 à 80 000 harkis massacrés après l'indépendance. Et les 90 000 harkis évacués ont été parqués dans des camps en France jusqu'en 1976.

- Côté algérien : le FLN a fait des harkis des traîtres par excellence, sans nuance ni recherche de vérité. Cf. simulacre de procès



intentié à Kaddour par les fellaghas dans son village : forme d'« épuration sauvage » ; violence du FLN vis-à-vis des harkis. Les accords d'Évian, censés assurer leur sécurité, ne sont pas respectés.

10/ - Philippe Faucon a fait le choix d'une véritable sobriété, voire d'une épure dans la représentation. Série de tableaux. Pas de musique, place entièrement laissée aux bruits et aux dialogues. Très peu de plans séquences, très peu de travellings : alternance plans larges / plans serrés. Les acteurs inconnus pour la plupart, et leurs personnages ne se distinguent pas notablement dans le récit, qui est plutôt un récit collectif. Refus de l'héroïsation.

- Mais aussi récit rigoureux, voire clinique. Rigueur du lien entre la grande histoire et celle des personnages notamment grâce à la forme du journal, à une chronologie précise et documentée. Et évocation frontale des exactions, dans les deux camps, en plan fixe, qui n'oblitére aucun aspect de cette histoire.

Le film fait ainsi le choix d'éviter le romanesque et le spectaculaire mais d'être tout de même dans l'explicite. Film sur la guerre sans être un film de guerre. Pédagogie sans didactisme. Il s'agit de montrer avec simplicité la complexité des situations, en faisant appel à l'intelligence du spectateur. Démarche historique plutôt que mémorielle.

POUR ALLER PLUS LOIN

À l'écran :

Avoir 20 ans dans les Aurès de René Vautier (fiction, 1972) : un film incontournable par son approche précocement réaliste des exactions de l'armée française.

La Guerre sans nom de Patrick Rotman et Bertrand Tavernier (documentaire, 1992) : un documentaire qui donne la parole aux appelés et rappelés en Algérie.

La Trahison de Philippe Faucon (fiction, 2006) : le réalisateur des *Harkis* met en scène les relations troubles entre appelés français et algériens au plus fort de de la guerre. Dossier pédagogique : <https://www.zerodeconduite.net/ressource-pedagogique/decire-la-guerre-des-appeles-en-algerie-et-interroger-sa-memoire>

L'Ennemi intime de Florent Emilio Siri (fiction, 2007) : un film sur la guerre d'Algérie qui reprend les codes américains des fictions sur la guerre du Vietnam.

Hors-la-loi de Rachid Bouchareb (fiction, 2010) : le destin de trois frères algériens après l'Indépendance.

Guerre d'Algérie, la déchirure de Gabriel Le Bomin et de Benjamin Stora (documentaire, 2012) : un documentaire d'archives co-signé par le grand historien français de la guerre d'Algérie.

Des hommes de Lucas Belvaux BELVAUX (fiction, 2020) : l'adaptation d'un roman de Laurent Mauvignier sur le sort des appelés français pendant et après la guerre. Dossier pédagogique : <https://www.zerodeconduite.net/ressource-pedagogique/dossier-pedagogique-des-hommes>

En librairie :

La guerre d'Algérie expliquée à tous de Benjamin Stora (essai, Le Seuil, 2012) : l'historien raconte cette guerre longtemps restée « sans nom », ses épisodes majeurs et ses acteurs principaux, français comme algériens.

L'art de perdre d'Alice Zeniter (fiction, Flammarion, 2017), prix Goncourt des lycéens 2017 : une fresque romanesque qui raconte le destin, entre la France et l'Algérie, d'une famille prisonnière d'un passé tenace.

Lisa et Mohamed de Julien Frey et Mayalen Goust (bande dessinée, Futuropolis, 2021) : la rencontre entre une jeune étudiante et un ancien harki fait ressurgir un douloureux passé.

Organiser une séance scolaire

Pour organiser une séance de cinéma pour vos classes dans la salle de cinéma de votre choix, connectez-vous à Zérodeconduite et remplissez un formulaire de demande de séance.

www.zerodeconduite.net/film/lesharkis

Crédits du dossier

Dossier réalisé par Julie Maillard, agence éditoriale Paludes (Repères historiques) et Hélène Chauviveau (Activités pédagogiques) pour Zérodeconduite.net en partenariat avec Pyramide Distribution.

Crédits photo du film

Jacques Reboud © Istiqlal Films